



# CLIC Alli'âges

Centre Local d'Information et de Coordination



2022

## Rapport d'activités

Association Alli'âges  
2bis mail de Bourgchevreuil - 35510 CESSON-SEVIGNE  
02.99.77.35.13 – [accueil@clic-alliages.fr](mailto:accueil@clic-alliages.fr)

# SOMMAIRE

- **Rapport moral**
  
- **Fonctionnement institutionnel**
  1. Les membres de l'association en 2022
  2. Les instances statutaires
  
- **Présentation de l'association Alli'âges**
  1. **La structuration de l'association**

De la création de l'Association Alli'âges à un service aux usagers  
Le CLIC, un service aux usagers du territoire
  2. **Le territoire d'intervention**
  3. **Les compétences humaines**
  4. **L'organisation de l'accueil des usagers**
  5. **Les permanences des partenaires au sein du CLIC**
  
- **Rapport d'activités 2022**
  1. Les actions individuelles
  2. La coordination des acteurs
  3. Les actions d'information et de prévention
  4. Les groupes de travail et collaborations externes
  
- **Rapport financier**
  
- **Annexes**

# RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les administrateurs

*Il appartient au président de vous présenter le rapport moral de l'association pour l'année écoulée, mais que serait le rôle d'un président sans le travail d'une équipe.*

Cette année nous avons débuté cette AG comme l'an dernier par des ateliers choisis pour vous et mis en place par l'équipe :

Nathalie Bourdeau, Aurélie Cocaud, Mirella Dessennes, Marianne Rousvoal, Cynthia Diot la remplaçante de Marianne Rousvoal en congé maternité.

Il est important de les remercier en premier et surtout souligner leur professionnalisme, et implication, sur tous les sujets et missions confiées au Clic Alli-âges par le Département et les administrateurs.

Mais aussi la disponibilité, l'écoute la bienveillance avec laquelle elles interviennent auprès des personnes accueillies très souvent avec des situations complexes, dans un contexte d'activité croissante.

Notre association, porte ses missions et valeurs de façon très pragmatique pour accompagner, informer, orienter nos concitoyens, nous sommes accompagnés par l'ensemble de nos partenaires et financeurs que je remercie : le Conseil Départemental, la MDPH, les communes, les membres fondateurs, les adhérents et nos donateurs.

Sans oublier le soutien logistique régulier des communes tout au long de l'année, qui nous ouvrent leurs salles pour les CA, les permanences et actions de prévention.

Un remerciement plus particulier ce soir pour la commune de Cesson qui accueille notre Assemblée Générale 2022 représentée par Mme Gobaille.

*L'année 2022 aura été marqué par :*

-La reprise sans restriction des activités et actions de prévention

-La mise en place de la nouvelle convention de partenariat 2022-2024 entre les communes et le CLIC

-L'affirmation du soutien financier du CD 35 sur l'avenant 43, augmentation de la participation financière de 57% à 75% du budget global.

-La mise en œuvre d'une stratégie de diversification des financements avec entre autres, Rennes métropole, Malakoff Humanis, CPAM, pour agrandir l'offre de prévention et ses innovations, comme le projet sur « la vie affective et sexuelle des séniors »,

Cette pièce présentée en février 2023 à Servon sur Vilaine a été fortement apprécié sur le territoire mais également bien au-delà. L'accompagnement des adultes en situation de handicap - programme mêlant écoute active par une psychologue et sophrologie pour accompagner et améliorer les personnes en recherche d'emploi dont l'estime et l'image d'eux-mêmes peut parfois être bouleversé, mais aussi pour garantir la pérennité de certains projets comme ADA et ADA numérique.

-Le travail de la Coordinatrice pour les démarches qu'elle assure auprès des agents des différents CCAS des communes de notre territoire pour répondre dans la mesure du possible aux sollicitations d'organisation des ateliers du bien vieillir, et les ateliers des aidants

-Les interventions de Mr Jean Lemesle qui participe aux travaux du CODEV (conseil de développement de Rennes métropole) sur plusieurs thématiques, avec entre autres une auto saisine sur le vieillissement des personnes âgées sur le territoire de Rennes métropole, dont 25 propositions ont été présentées aux élus de l'ARS et du CD 35

-La participation de Mme Leconte au CA de CCAS de St Armel.

Mme Cynthia DIOT la coordinatrice vous donnera un inventaire plus précis des activités de 2022 dans le rapport d'activité.

*Nous avons depuis deux ans, orienté le fonctionnement, le management de l'association sur la transversalité, l'autonomie, le collectif, l'épanouissement, le bien vivre, bref plein de mots... certain simplifie et disent comme Issac Getz « entreprise libérée ».*

Pour nous, notre seul live motif est de mettre « le bon sens au centre de toutes nos réflexions et de nos actions ».

Pour aller dans ce bon sens, cette année le bureau m'accompagne dans l'écriture de ce rapport moral, par son regard d'administrateur à Alli-âges mais aussi celui d'élu de son territoire, leurs paroles sont intégrées dans mes propos de ce soir, ils s'y reconnaîtront, l'année prochaine ce sera au tour de l'équipe de m'accompagner dans cette écriture.

*Les liens entretenus avec nos financeurs, les associations et nos partenaires, apportent une ouverture enrichissante, mais aussi l'éclairage nécessaire sur l'environnement de la population senior, et personnes en situation de Handicap, leur soutien financier nécessaire à notre fonctionnement sera détaillé par le cabinet comptable qui vous présentera le budget dans le rapport financier, suivi de l'approbation des comptes par le commissaire aux comptes.*

*Avoir des projets est bien évidemment important pour notre association, l'innovation reste pour Alli-âges son ADN, nous formulons plus qu'un souhait, plus que des perspectives, ce n'est plus un projet c'est un outil nécessaire sur le territoire, vous comprendrez rapidement que je fais état de ADA et ADA numérique, c'est un message fort que je vous adresse vous élus de ce CA, de vos communes, mais aussi pour ceux et celles qui siègent au département, nous souhaitons la pérennité de ce dispositif, soit dans son intégration dans le schéma départemental, soit par un financement pérenne, je vous fais confiance pour porter partout l'intérêt de ce dispositif, mesdames et messieurs les décideurs .... Décidez !*

Faisant suite au rapport Libault, le ministre de l'Autonomie en clôture du Conseil National de la Refondation "bien vieillir", annonce que le gouvernement dépose un amendement créant à partir du 1er janvier 2025 un "service public départemental de l'autonomie" proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France.

Ces décisions ouvrent une fois de plus des réflexions, des attentes, quelle sera la position du CD35 pour les Clic? Quelle sera notre place avec le DAC'tiv?

De nouveaux projets sont en cours de réflexion autour de la féminité et du handicap, théâtre d'improvisation, faire s'exprimer l'intergénérationnel, l'alimentation, de la production à la création de repas pour les seniors sous forme papote et popote...je ne vous en dit pas plus l'équipe a toujours plein d'idées, faisons leur confiance pour innover et mener ces projets à bien.

*Comme j'aime le dire années après années :*

“C'est cette dynamique, faite d'utilité sociale, d'épanouissement collectif et personnel, qui donne du sens à notre action”.

*Pour conclure*

Je tiens à vous remercier, pour votre présence ici aujourd'hui, membres du Bureau Administrateurs, Bénévoles, de par votre nombre, vous témoignez une fois de plus, de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement d'Alli-âges.

Merci pour votre attention

Pour l'Association et le  
Conseil d'Administration  
le Président  
Patrick DULORIER

## I - Présentation du Clic, missions et actions

---

### Le Clic est avant tout :

- Un lieu d'écoute, d'information, d'orientation, d'accompagnement et de coordination
- A la disposition des personnes de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap quel que soit leur âge et des proches aidants
- Là pour faire face à des situations en lien avec la perte d'autonomie :
  - Recherche de services pour le soutien à domicile : services d'aides à domicile, services de soins à domicile, portage de repas, téléalarme ;
  - Recherche de structure d'hébergement ;
  - Renseignements sur les aides financières ;
  - Renseignements sur les transports, l'aménagement du logement ;
  - Mise en place d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur les communes de son territoire.

### Il met en place :

- Une aide personnalisée et gratuite pour les démarches de constitution de dossiers,
- Un accompagnement pour faire valoir les droits et mettre en œuvre, si besoin est, un plan d'aide à domicile.

### Et puis le CLIC Alli'âges c'est :

- 23 communes partenaires sur la couronne sud et est de Rennes, liées par un conventionnement de trois ans avec Alli'âges à la hauteur de 0,42 € par habitant qui contribuent à notre équilibre budgétaire et à l'expression des besoins des usagers.
- Un siège social à Cesson-Sévigné et 12 lieux de permanences sur les communes du territoire, (accueillant des permanences du CLIC à des fréquences différentes) ;
- 4 salariées, un conseil d'administration composé de 23 représentants de communes, 8 partenaires et associations, un bureau composé de 7 personnes émanant du CA ;
- Une activité constante avec près de 2 000 personnes accueillies en 2022 et une composition stable :
  - 64% de personnes âgées / 34% de personnes en situation de handicap en moyenne (28% d'adultes et 6% d'enfants)/ et 2% non renseigné
- 4 433 entretiens téléphoniques ou physiques en 2022 ;
- Une quinzaine d'actions de prévention de la perte d'autonomie et d'aide aux aidants,
- Un dispositif d'accompagnement administratif et numérique à domicile ;
- Un financement par le Conseil Départemental, la MDPH, les communes, les établissements et associations du territoire adhérant à notre association ainsi que la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie :
  - Mise en place d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur les communes de son territoire.

Ses missions sont effectuées de deux façons, afin d'offrir un service de qualité aux usagers avec les meilleures conditions de travail pour nos salariées :

- Au siège : où l'accueil est avec ou sans RDV selon les plages horaires

- Aux permanences sur rendez-vous qui ont lieu dans les communes de :
  - Saint Jacques de la Lande
  - Châteaugiron
  - Saint-Erblon
  - Chantepie
  - Bourgbarré
  - Servon-sur-Vilaine
  - Vern-sur-Seiche
  - Chartres-de-Bretagne
  - Bruz
  - Orgères
  - Noyal-sur-Vilaine
  - Brécé.

Cet accueil et ces permanences dont l'agenda est toujours complet nous confortent dans l'importance et le nécessité du Clic Alli 'âges sur ces deux missions, en maintenant :

- une réponse fixe au siège,
- une proximité dans les communes afin d'accueillir les familles des personnes âgées ou personnes en situation de handicap rencontrant parfois des soucis de mobilité.

Nous constatons également que les rendez-vous au sein des communes facilitent les échanges avec les équipes locales des CCAS qui nous accueillent et aussi avec les élus.

### **Le CLIC Alli 'âges est partenaire :**

Avec les CLIC Noroît et Ile-et-Illet pour l'action ADA et ADA numérique (Accompagnement Administratif à Domicile pour les personnes âgées isolées en difficulté) : Cette action a été complétée par une aide sur le volet informatique. Plusieurs raisons en faveur d'une telle orientation :

- Les personnes âgées ou en situation de handicap et qui ne peuvent être accompagnées qu'à leur domicile seront de plus en plus nombreuses,
- Les équipes sociales en charge de leur accompagnement sont de moins en moins disponibles pour les déplacements à domicile (en temps et en budget),
- La quasi-généralisation des services par le numérique isole encore plus et complexifie les relations administratives,

### **Le CLIC mène régulièrement des actions collectives de prévention :**

Financées par la Conférence des Financeurs, *Malakoff Humanis*, la CPAM, et Rennes Métropole la validité des montages « Public/Privé » renforce la pertinence et la qualité des choix d'actions publiques.

Nous tenons à souligner la détermination politique des Responsables Départementaux avec lesquels les rencontres de travail traduisent une réelle reconnaissance partenariale.

## **II - Partenariats, engagement des bénévoles**

---

### **Les partenariats financiers :**

Notre convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental 35 constitue le socle sur lequel Alli'âges peut s'appuyer pour ses projets et ses perspectives. Le Département a pris une option politique forte dans ses engagements en faveur de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. La convention cadre pluriannuelle en fixe la matrice et les indicateurs qui basent la subvention sont devenus transparents et équitables.

Les rencontres partenariales en matière de dialogues de gestion, coordination inter-clic, rencontres des Présidents sont des moments précieux d'échanges et d'interconnaissance.

L'apport financier de la Conférence des Financeurs est un atout indispensable pour le budget Alli'âges. Cela représente en effet une part importante soit environ 35% des ressources financières de l'association. Si demain l'Etat change les missions, diminue son engagement dans le soutien aux actions de prévention, nous serions en difficulté économique et de facto RH.

### **Le partenariat avec les communes :**

Le bilan des conventions avec les élus des communes montre une satisfaction générale et la formalisation des engagements respectifs. La dernière convention a été signée le 31/12/2021 pour 2022-2024 pour une contribution à 0,42 € par habitant. Le financement des communes représente un budget de 67 507.86 € en 2022.

### **Participation au DAC'tiv:**

Depuis 2021, le CLIC Alliages participe aux travaux d'installation du DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) Haute Bretagne, nommé DAC'tiv 2022 et siège désormais au sein de son conseil d'administration.

### **Conseil de Développement (CODEV) de Rennes Métropole :**

Le Conseil de Développement rassemble près d'une centaine de membres : syndicats et salariés, entreprises, associations, secteur public et personnes qualifiées.

Sa mission : Produire des avis et recommandations à titre consultatif à l'EPCI Rennes Métropole :

- Soit sur les thématiques qui lui sont confiées,
- Soit par des auto-saisines validées en Bureau et en Assemblée Plénière.

L'association Alli'âges, depuis la mise en place de ce nouveau conseil, y adhère et contribue à y apporter la sensibilité de la vie des personnes âgées et personnes en situation de handicap et de leurs attentes.

### **Relations avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :**

L'association en qualité de CLIC porte l'antenne MDPH. La population peut donc, sur le territoire départemental, et ce dans un souci de proximité, se rapprocher du CLIC référent de sa commune et éviter ainsi de se déplacer à Rennes pour constituer un dossier ou obtenir des renseignements. A ce titre, les agents du CLIC peuvent :

- renseigner les personnes en situation du handicap sur les droits et prestations délivrés par la MDPH d'Ille-et-Vilaine (informer sur les conditions d'éligibilité et modalités de demande),
- accompagner à la complétude du dossier,
- en assurer le suivi à la demande de l'utilisateur pendant la période d'évaluation (information sur l'état d'avancement du dossier, transmettre de nouveaux éléments...),
- expliquer les notifications reçues après que la CDAPH ait statué et aider à la formulation d'un recours le cas échéant.

Les missions d'évaluation (octroi ou non des aides demandées) et décisions ne dépendent quant à elles que de la MDPH 35.

La MDPH 35, comme le Conseil Départemental préalablement cité, participe au financement du CLIC, du fait de cette mission d'antenne et les relations sont fréquentes entre les deux structures, afin d'accompagner au mieux la population en situation de handicap.

### **Un engagement solidaire des administrateurs :**

Comme pour les autres années, l'engagement bénévole a encore toute sa place, avec une participation active représentant plusieurs centaines d'heures de contribution en 2022. Elles se répartissent au sein :

- D'instances internes : bureaux, Conseils d'Administration, Assemblée Générale, représentations externes avec la coordonnatrice, Conseil Départemental, communes ;

- De groupes de travail : Commission animation territoriale (participation aux actions de prévention collectives, au DACT'iv, à l'association inter-clic/aux forums seniors, au CDCA) et ses commissions, au CODEV du Pays de Rennes, dans les communes à l'accueil et à la préparation logistique des actions collectives, des permanences du CLIC, en qualité d'Elus etc...

Cette identité associative est un maillon indispensable des processus de solidarité locale et il faut avoir le souci permanent de son renouvellement. C'est un véritable levier des dynamiques locales.

# FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

## 1. Les membres de l'association en 2022

### A. Les membres fondateurs (1<sup>er</sup> collège)

- L'Association « La Rablais » représentée par un administrateur,
- ASSIA Réseau UNA représentée par un administrateur.

### B. Les représentants des collectivités territoriales et des organismes participant au financement de l'association par le versement d'une subvention dans l'année (2<sup>ème</sup> collège)

Ce collège concerne les représentants des collectivités territoriales et organismes qui participent au financement de l'association et contribuent au développement de ses activités par le versement d'une subvention annuelle. Le non-versement de ladite subvention entraîne la perte de ce statut.

- 1 représentant du Conseil Départemental
- 1 représentant de la MDPH
- les représentants de communes :
  - Les communes de Rennes Métropole : Acigné, Bourgbarré, Brécé, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Laillé, Nouvoitou, Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-la-Lande, Thorigné-Fouillard, Vern-sur-Seiche.
  - Les communes du Pays de Chateaugiron Communauté : Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé, Servon-sur-Vilaine.

### C. Les membres adhérents (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> collèges) :

- Le collège des structures ou instances à but non lucratif :
  - EHPAD Le Clos d'Orrière – Vern-sur-Seiche
  - EHPAD Saint Alexis – Noyal-sur-Vilaine
  - EHPAD Les jardins du Castel – Châteaugiron
  - MARPA du Parmenier – Nouvoitou
  - EHPAD La Poterie – Chartres-de-Bretagne
  - Etablissements médico-sociaux – Cesson-Sévigné
  - EHPAD La résidence de l'Yze – Corps-Nuds
  - EHPAD L'ADAGIO – Acigné
  - EHPAD Les Bruyères – Bruz
  - EHPAD La Claire Noë – Thorigné-Fouillard
  - ADMR du Pays de Rennes Sud
  - ASSIA Réseau UNA
  - SIMADE 35
- Le collège des représentants des usagers :
  - Syndicat de retraités CFDT
  - Syndicat de retraités CGT
  - Le Collectif Handicap 35
- Le collège des autres membres adhérents :
  - 9 personnes physiques.

## **2. Les instances statutaires**

### **A. Le Bureau et le Conseil d'administration**

Conformément aux statuts, le Bureau prépare les dossiers sur lesquels le Conseil d'administration est amené à rendre une décision. Le bureau assure l'exécution des décisions du Conseil d'administration et le fonctionnement régulier de l'association.

En 2022, le Bureau s'est réuni à six reprises et le Conseil d'Administration à quatre reprises. La coordinatrice assure la gestion administrative de ces deux instances, en lien avec le Président de l'association. Elle est une personne ressource pour les administrateurs, assure une veille stratégique et recherche les financeurs susceptibles d'accompagner les projets et actions.

### **B. L'Assemblée générale**

L'Assemblée générale entend le rapport moral, d'activités et financier. Elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion. L'Assemblée générale délibère sur les questions mises à l'ordre du jour. Elle fixe le montant de la cotisation de l'année N+1.

# PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ALLI'ÂGES

## 1. La structuration de l'association

### A. De la création de l'Association Alli'âges à un service aux usagers

L'association « Alli'âges », née le 14 avril 1994, résulte d'un partenariat entre le Centre Régional de Gériatrie de Chantepie, l'association La Rablais de Saint-Jacques de la Lande, le Simade de Châteaugiron et l'Assad du Pays de Rennes. Ces quatre acteurs locaux se sont accordés pour considérer que la prise en charge des personnes âgées fragiles et/ou malades et/ou en perte d'autonomie ne pouvait se concevoir que de façon multidisciplinaire et coordonnée.

*L'association Alli'âges a été reconnue CODEM en 1999 par le Conseil Départemental et à ce titre elle regroupe les acteurs locaux de l'est et du sud de Rennes : collectivités locales, services de soins et d'aides à domicile, établissements sanitaires et médico-sociaux, bailleurs sociaux, clubs de retraités, professionnels de santé et équipes médico-sociales du Conseil départemental...*

En Ile-et-Vilaine, les CODEM ont été chargés de développer sur leur territoire la mise en place des CLIC (inscrits dans la loi n 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie). En Ile-et-Vilaine, le premier CLIC a ouvert en 2003. Aujourd'hui, le département est entièrement couvert et compte 13 CLIC, dont le CLIC porté par l'association Alli'âges, labellisé niveau 2 le 14 novembre 2003 et niveau 3 le 24 novembre 2004.

Suite à la création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et à une volonté départementale, les CLIC (excepté le CLIC de Rennes) sont depuis 2006 antenne MDPH. Une convention a été signée entre les CLIC et le département d'Ile et Vilaine. Cette convention définit les 4 missions confiées aux CLIC :

- 1- L'accueil et l'accompagnement
- 2- La coordination autour de situations individuelles
- 3- Les actions de prévention en faveur des usagers et de leurs familles
- 4- La participation aux concertations institutionnelles

### B. Le CLIC : un service aux usagers du territoire

Le CLIC est un établissement médico-social en vertu de la loi du 2 janvier 2002, service de proximité s'adressant aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux proches aidants.

C'est un lieu d'accueil gratuit, centre de ressources et d'information. Il oriente les usagers dans le dispositif d'offre de services et de prestations, sur la base du besoin des personnes. Le CLIC assure la coordination sur son territoire en informant les différents partenaires, organisant les rencontres, contribuant au partage de connaissances et d'expériences. Il développe des actions de prévention en mobilisant les acteurs locaux et assure le pilotage de projets dans le cadre partenarial.

## **Le CLIC évolue dans un contexte de politiques sociales, médico-sociales ayant un impact sur ses missions et son fonctionnement.**

- ❖ **Les missions du CLIC, définies légalement (loi du 20 janvier 2001 relative à l'APA), découlent de son niveau de labellisation :**

### **Niveau 1 : missions « accueil, écoute, information, conseil et soutien aux familles ».**

Les professionnels du CLIC assurent un accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi, dans le respect des règles de confidentialité (bureau d'accueil et non guichet ouvert) et le respect de l'anonymat des personnes qui le souhaitent. Cet accueil est basé sur une écoute individualisée permettant de prendre en compte les demandes, les attentes exprimées par chaque usager et de les confronter à l'offre de services disponibles. Pour ce faire, le CLIC dispose d'une base de données actualisée régulièrement concernant le soutien à domicile (téléalarme, portage de repas, aménagement de la maison), le financement des prestations (APA, PCH...), les types d'hébergement et des idées et adresses pour les loisirs... Cette base de données est également à disposition des partenaires. Les professionnels du CLIC proposent à la fois une information sur les aides et prestations disponibles ainsi que les dossiers de demande nécessaires à leur obtention et l'orientation de la personne vers le dispositif d'offre de services approprié.

### **Niveau 2 : il prolonge le niveau 1 par les missions « évaluation des besoins et élaboration d'un plan d'aide personnalisé en concertation avec la personne et son entourage ».**

L'équipe du CLIC accompagne la personne dans ses démarches et facilite le lien avec les partenaires du réseau. Les professionnels du CLIC conseillent sur ce qui correspond le plus aux besoins de la personne, proposent une palette de services et, en accord avec la personne, mettent en relation l'usager et les différents services. La réponse est adaptée aux situations et diversifiée.

Le CLIC sensibilise les personnes et leur entourage sur des problématiques liées au vieillissement et/ou handicap par des actions d'information et de prévention (conférences, expositions, aide aux aidants...), des groupes de parole...

### **Niveau 3 : il prolonge le niveau 2 par les missions « suivi et évaluation des situations les plus complexes et articule prise en charge médico-sociale et coordination des acteurs de santé, accompagnement social et actions d'aide à l'amélioration de l'habitat. »**

L'équipe du CLIC aide à la constitution des dossiers de prise en charge et actionne, en accord avec l'usager, les différents services : aide à domicile, portage de repas, téléassistance, accueil de jour, services de transport... Le CLIC fédère les différents partenaires autour de la personne, dans le cadre notamment de réunions de coordination locale.

- ❖ **La loi du 5 février 2005** dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap », instaure les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, dont le CLIC est antenne départementale, suite à la volonté politique du département d'Ille et Vilaine.
- ❖ **Le schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**, adopté en janvier 2015, a confirmé l'importance de la mise en place des dispositifs de coordination locale, réunissant sur chaque territoire les différents acteurs de la politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- ❖ **La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 29 décembre 2015** constitue une avancée majeure de la reconnaissance de l'avancée en âge. Son ambition est de mobiliser l'ensemble des acteurs et des politiques publiques qui peuvent agir sur le Bien vieillir pour améliorer les actes de la vie quotidienne des personnes en perte d'autonomie, dans le respect de leur choix. Le Département est réaffirmé dans son rôle de pilote de cette politique de l'avancée en âge et l'enjeu pour lui est d'impulser une stratégie territoriale au sein de la gouvernance locale.  
Cette loi s'appuie sur trois piliers indissociables que sont l'anticipation de la perte d'autonomie, l'adaptation de la société au vieillissement et l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le premier pilier affirme l'importance de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et l'intérêt des actions de prévention auprès des usagers et de leur entourage.

- ❖ **La loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé -et plus précisément l'article 23**, ainsi que le décret d'application n° 2021-295 du 18 mars 2021, prévoient la fusion des dispositifs de coordination existants pour former une seule entité, le DAC (dispositifs d'appui à la coordination).

L'assemblée départementale d'Ille-et-Vilaine, a décidé de laisser le choix aux CLIC du département d'intégrer ou non le DAC de leur territoire : « Si à l'avenir un CLIC émettait le souhait d'intégrer le DAC de son territoire, il y serait autorisé, à condition que les missions qui lui sont confiées par le Département se poursuivent. Dans cette hypothèse, des conventions de partenariat devraient être conclues ».

Les missions du DAC sont définies comme suit :

- « Assurer la réponse globale aux demandes d'appui des professionnels qui comprend notamment l'accueil, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées, le suivi et l'accompagnement renforcé des situations, ainsi que la planification des prises en charge. Cette mission est réalisée en lien avec le médecin traitant, conformément à son rôle en matière de coordination des soins au sens de l'article L. 162-5-3 du code de la sécurité sociale et les autres professionnels concernés,
- Contribuer avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la réponse aux besoins des personnes et de leurs aidants en matière d'accueil, de repérage des situations à risque, d'information, de conseils, d'orientation, de mise en relation et d'accompagnement,
- Participer à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé mentionnés à l'article L. 6327-1 du présent code ».

## **2. Le territoire d'intervention**

Le périmètre d'intervention d'Alli'âges est clairement délimité par le Conseil Départemental. Il s'étend sur 23 communes à l'est et sud de Rennes appartenant à **Rennes Métropole et au Pays de Chateaugiron Communauté**.



Le secteur d'intervention correspond à deux secteurs géographiques :

### Le secteur de la couronne rennaise Est

Acigné - Brécé – Cesson-Sévigné - Chantepie – Commune nouvelle de Châteaugiron - Domloup - Nouvoitou – Noyal-sur-Vilaine – Piré-Chancé – Saint-Armel – Servon-sur-Vilaine – Thorigné-Fouillard – Vern-sur-Seiche.

### Le secteur de la couronne rennaise Sud

Bourgarré - Bruz – Chartres-de-Bretagne – Corps-Nuds – Laillé – Noyal-Châtillon-sur-Seiche - Orgères – Pont-Péan – Saint-Erblon – Saint-Jacques-de-La-Lande.

Le territoire d'Alli'âges compte une population totale de 160 733 personnes (population légale applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021), près de 31 700 personnes de 60 ans et plus, et 16 000 personnes en situation de handicap (estimation de 10% la population totale).

C'est le deuxième CLIC le plus peuplé du département après le CLIC de la ville de Rennes.

## 3. Les compétences humaines

En 2022, l'association emploie quatre salariées en CDI :

- **Mirella DESSENNES** - *Chargée d'accueil et de secrétariat* : 1 ETP
- **Aurélié COCAUD** – *Conseillère en Economie Sociale et Familiale* : 1 ETP
- **Marianne ROUSVOAL** – *Coordinatrice* : 1 ETP (prise de poste en février 2021) ;
- **Nathalie BOURDEAU** – *Conseillère en Economie Sociale et Familiale*

Elle applique la convention collective unique de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. Une revalorisation salariale a été effectuée au 1er octobre 2021 suite à l'avenant 43 à la convention collective de la branche de l'aide à domicile (BAD)

				Missions assurées									
				Fonctionnement			Actions individuelles			Actions de prévention			
Nom	Fonction	Contrat	% ETP	Gestion administrative	Gestion financière	Participations extérieures (représentation et groupes de travail)	Accueil	Accompagnement	Coordination	Ingénierie de projet	Animation - Intervention	Coordination du projet (mise en œuvre - communication - évaluation)	Suivi administratif & financier
DESSENNES Mirella	Secrétaire Chargée d'accueil	CDI	100	X	X	X	X						X
COCAUD Aurélié	Chargée d'évaluation et de suivi social	CDI	100			X	X	X	X		X		X
ROUSVOAL Marianne	Coordinatrice	CDI	100	X	X	X		X*		X		X	X
BOURDEAU Nathalie	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	CDI	100								X		

\*très peu d'accueil ou accompagnement direct des usagers par la coordinatrice (remplacement des collègues au besoin) mais essentiellement ici appui à l'équipe selon les situations rencontrées.

## 4. L'organisation de l'accueil aux usagers

En règle générale, l'accueil des usagers peut se faire :

- par téléphone,
- physiquement avec **ou sans** rendez-vous
- au siège ou en permanences délocalisées.

L'accueil téléphonique est assuré le matin et l'après-midi (hors plages de fermeture du service au public, à savoir les lundis matin et jeudis après-midi).

Cet accueil représente :

- 25h par semaine au siège du CLIC (par téléphone et physiquement) ;
- 27.5h par mois en permanences délocalisées (11 demi-journées sur 12 communes au total, fréquences différentes selon les lieux concernés).

### ❖ Horaires d'accueil au siège

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h30 12h30	FERME au public	AVEC RENDEZ-VOUS	AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS	AVEC RENDEZ-VOUS	AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS
13h30 17h (16h le vendredi)	SUR RENDEZ-VOUS	SUR RENDEZ-VOUS	SUR RENDEZ-VOUS	FERME au public	SUR RENDEZ-VOUS

### ❖ Horaires d'accueil en permanences

	Vern Sur Seiche	Saint Jacques de la Lande	Chartres de Bretagne	Châteaugiron	Saint-Erblon	Bruz
<b>Horaires</b>	2 <sup>ème</sup> lundi du mois de 14h30 à 17h	1 <sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h	2 <sup>ème</sup> mardi du mois De 14h30 à 17h	1 <sup>er</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h	3 <sup>e</sup> jeudi du mois de 14h30 à 17h	2 <sup>ème</sup> du mois de 14h30 à 17h
		3 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h30 à 12h			+ 1 <sup>er</sup> jeudi du mois 1*/trimestre 14h30 à 17h	4 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h30 à 17h
	<b>Chantepie</b>	<b>Orgères</b>	<b>Bourgbarré</b>	<b>Brécé</b>	<b>Noyal sur Vilaine</b>	<b>Servon sur Vilaine</b>
	4 <sup>ème</sup> lundi du mois de 14h30 à 17h	1 <sup>er</sup> jeudi mois 1*/trimestre de 14h30 à 17h	1 <sup>er</sup> jeudi mois 1*/trimestre de 14h30 à 17h	3 <sup>è</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h 1*/trimestre	3 <sup>è</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h 1*/trimestre	3 <sup>è</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h 1*/trimestre

**L'accueil téléphonique** est assuré par la chargée d'accueil et de secrétariat. Elle traite et évalue les demandes, pour mieux répondre et orienter les usagers. Pour les demandes ne pouvant être traitées par téléphone du fait de leur complexité, elle propose un entretien avec elle ou avec le travailleur social afin d'aider la personne à mieux exprimer sa demande et formuler une proposition d'aide.

Afin d'informer les usagers, le CLIC dispose d'une **base de données actualisée régulièrement** et d'abonnements à des revues spécialisées.

Pour faciliter le suivi individualisé des usagers, le CLIC est équipé d'un **logiciel**, commun à l'ensemble des CLIC d'Ille-et-Vilaine : depuis le 01.01.2020, il s'agit de **Gwalenn**.

Ainsi, chaque entretien donne lieu à un enregistrement des différents échanges avec la personne, ses demandes, les démarches effectuées mais aussi les contacts avec les professionnels. Les professionnelles ont ainsi l'historique de l'accompagnement évitant à l'utilisateur de devoir réexpliquer sa situation à chaque contact et permettant aussi à l'ensemble des membres de l'équipe d'avoir accès aux informations en cas d'absence du personnel référent. L'utilisation de ce logiciel se fait en conformité avec la protection des données des usagers.

Ce nouveau logiciel est également utilisé par les autres dispositifs de coordination du département, notamment le DAC, ce qui facilite le partage d'information entre acteurs, toujours en respectant les modalités d'échanges de données concernant l'utilisateur.

Par ailleurs, les professionnelles du CLIC, en tant qu'antenne de la MDPH, ont accès au logiciel de cette dernière, IODAS, donnant ainsi la possibilité de suivre l'état d'avancement des dossiers de demande. Un accès à GENESIS est également en cours pour le partage partiel de données concernant les plans d'aide APA.

## **5. Les permanences des partenaires au sein du CLIC Alli'âges**

Depuis novembre 2013, le CLIC Alli'âges accueille dans ses locaux une **permanence mensuelle d'information du dispositif de soutien aux tuteurs familiaux**. En 2022, 8 permanences ont été assurées.

Ces permanences assurées par un professionnel qualifié du dispositif de soutien aux tuteurs familiaux permettent dans le cadre d'un rendez-vous personnalisé de répondre aux interrogations des personnes : Comment procéder pour qu'une mesure de protection soit mise en place ? Quelles sont les limites de cette mesure de protection ? Quelles démarches effectuer ? Quelles sont les responsabilités, obligations et pouvoir du tuteur familial ?

Le dispositif de soutien aux tuteurs familiaux fait le lien avec les professionnelles du CLIC lorsque les personnes ont besoin d'aide pour constituer les dossiers de demandes (PCH, APA ...).

Le CLIC souhaite développer l'accueil de partenaires souhaitant y tenir des permanences.

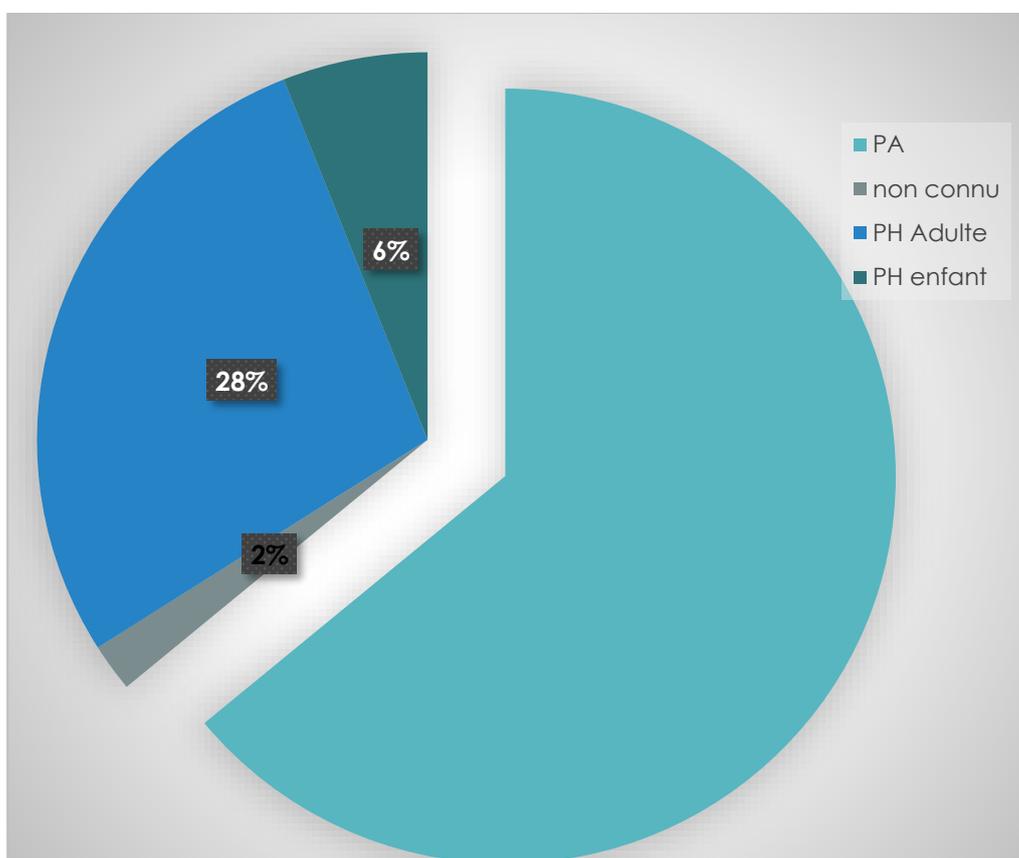
# RAPPORT D'ACTIVITES 2022

## 1. Les actions individuelles

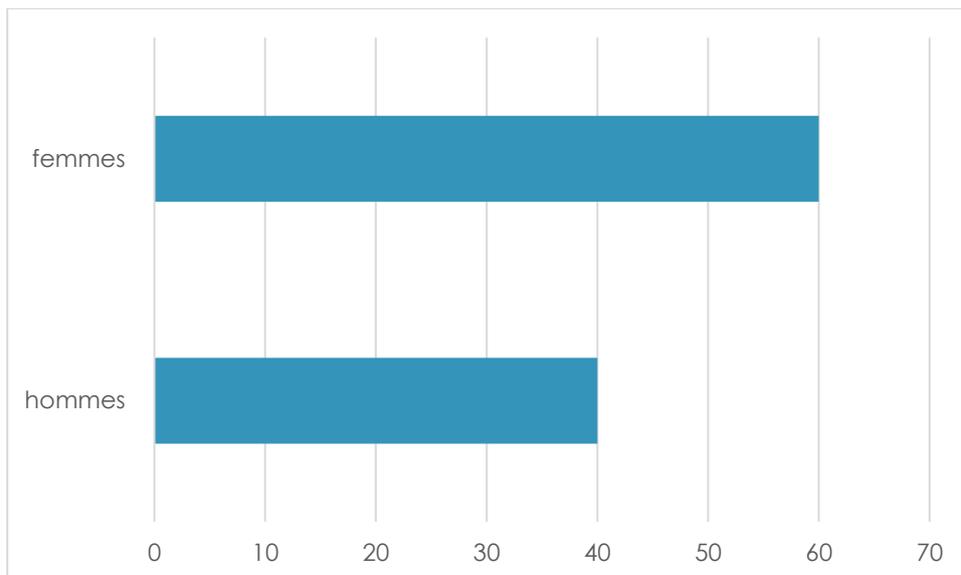
### A. Les personnes aidées en 2022

**Au cours de l'année 2022, les professionnelles du CLIC ont accompagné 1922 personnes.**

- ❖ Il convient de souligner que chaque personne n'est comptabilisée qu'une seule fois, indépendamment du nombre de fois où elle a pu solliciter le CLIC.
  
- ❖ Le public accueilli se répartit ainsi :
  - 64 % de personnes âgées ;
  - 34 % de personnes en situation de handicap (28 % d'adultes et 6 % d'enfants) ;
  - 2% de personnes non renseignées.

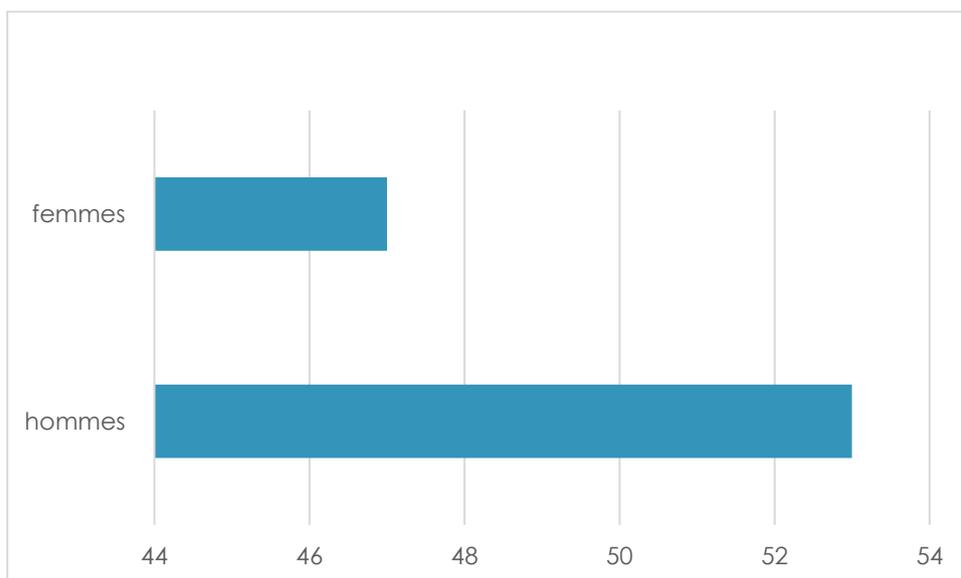


**Répartition par sexe PA en %**



60% du public PA accueilli sont des femmes et 40% des hommes.

**Répartition par sexe PH en %**



47% du public PH accueilli sont des femmes et 53% des hommes.

## Répartition de l'âge PA + PH :

- La tranche d'âge de 80 à 89 ans est significativement supérieure, représentant 326 personnes sur les 1922 (27% des personnes que nous avons en entretien sont non renseigné sur l'âge) ;

Le nombre de personnes accueillies est stable entre 2021 et 2022 (1940 pers en 2021, 1922 en 2022).

La typologie du public reste sensiblement identique d'une année sur l'autre, tout comme la répartition entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en situation de handicap.

## B. Les entretiens réalisés

Nous ne sommes pas en mesure de connaître le nombre exact d'entretiens en 2022 suite à des extractions de chiffres incohérents sur le logiciel Gwalenn. Selon les chiffres extraits, environ 4433 entretiens ont été réalisés en 2022 (ou 4384 selon le mode de calcul).

- o Typologie des entretiens

PA + PH	Nombre	Pourcentage
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE	3058	70 %
ACCUEIL PHYSIQUE (CLIC & PERMANENCES)	754	16 %
COURRIER - E-MAIL -SMS	621	14 %

### Répartition pour les PA :

	Nombre	Pourcentage
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE	1796	70 %
ACCUEIL PHYSIQUE (CLIC & PERMANENCES)	412	16 %
COURRIER - E-MAIL	366	14 %

- Sur le public des personnes âgées, concernant la typologie des entretiens, 70 % sont des entretiens téléphoniques. Ce mode de contact est stable par rapport à l'année précédente.
- Pour les PA, le cumul du nombre de rdv physiques dans les locaux du CLIC et sur les lieux de permanence à quant à lui à baisser de 24 % par rapport à l'année 2021.

## Répartition pour les PH :

	Nombre	Pourcentage
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE	1130	62 %
ACCUEIL PHYSIQUE (CLIC & PERMANENCES)	415	23 %
COURRIER - E-MAIL	265	15 %

- Sur le public des personnes en situation de handicap, concernant la typologie des entretiens, 62 % sont des entretiens téléphoniques. Ce mode de contact est stable.

Pour les PH, le cumul du nombre de rdv physiques dans les locaux du CLIC ou sur les lieux de permanence a diminué de 27%.

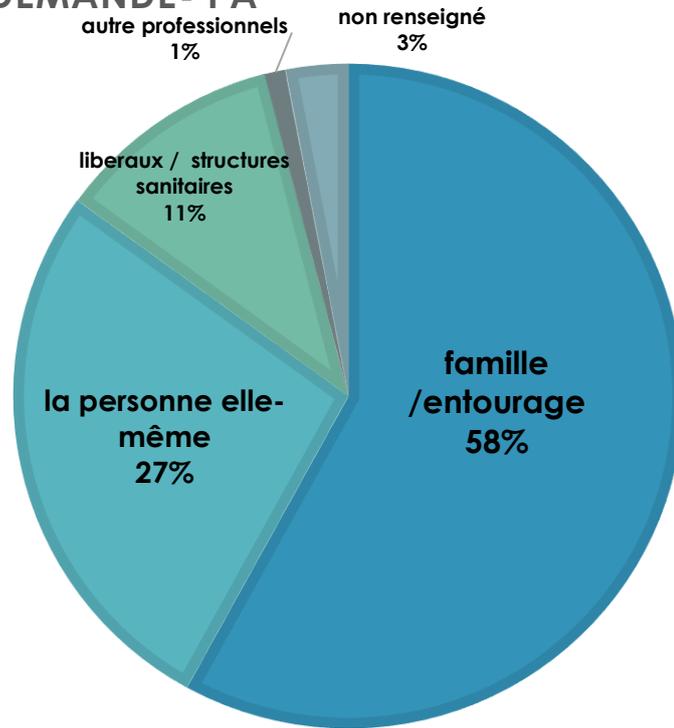
101 demi-journées d'accueil délocalisées ont été réalisées, permettant d'accueillir 266 personnes (324 rdv pris, 266 honorés). Les permanences délocalisées ont accueilli autant de PA que de PH (respectivement 132 et 134 personnes)

- o Nombre de personnes rencontrées sur les lieux de permanences :

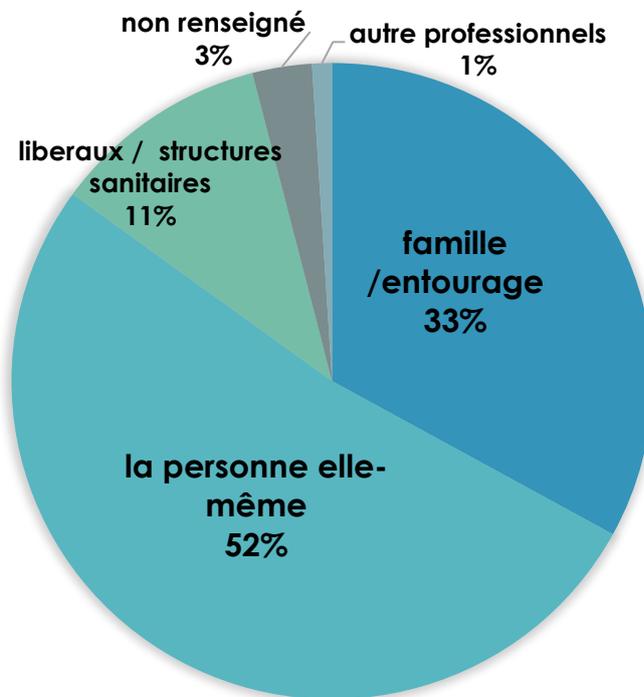
Communes	PA	PH adulte	PH enfant	Total
Bourgbarré	4	5	1	10
Brécé	2	3		5
Bruz	29	18	3	50
Chantepie	10	9	1	20
Chartres de Bretagne	17	9	1	27
Châteaugiron	9	14	3	26
Noyal/Vilaine	6	1	1	8
Orgères	8	2	1	11
Saint Erblon	13	19	2	34
Saint Jacques de La Lande	17	16	4	37
Servon/Vilaine	3	6		9
Vern/Seiche	14	10	5	29
<b>Total général</b>	<b>132</b>	<b>112</b>	<b>22</b>	<b>266</b>

## C. Origine des dossiers de demandes

### ORIGINE DE LA DEMANDE- PA



### ORIGINE DE LA DEMANDE- PH

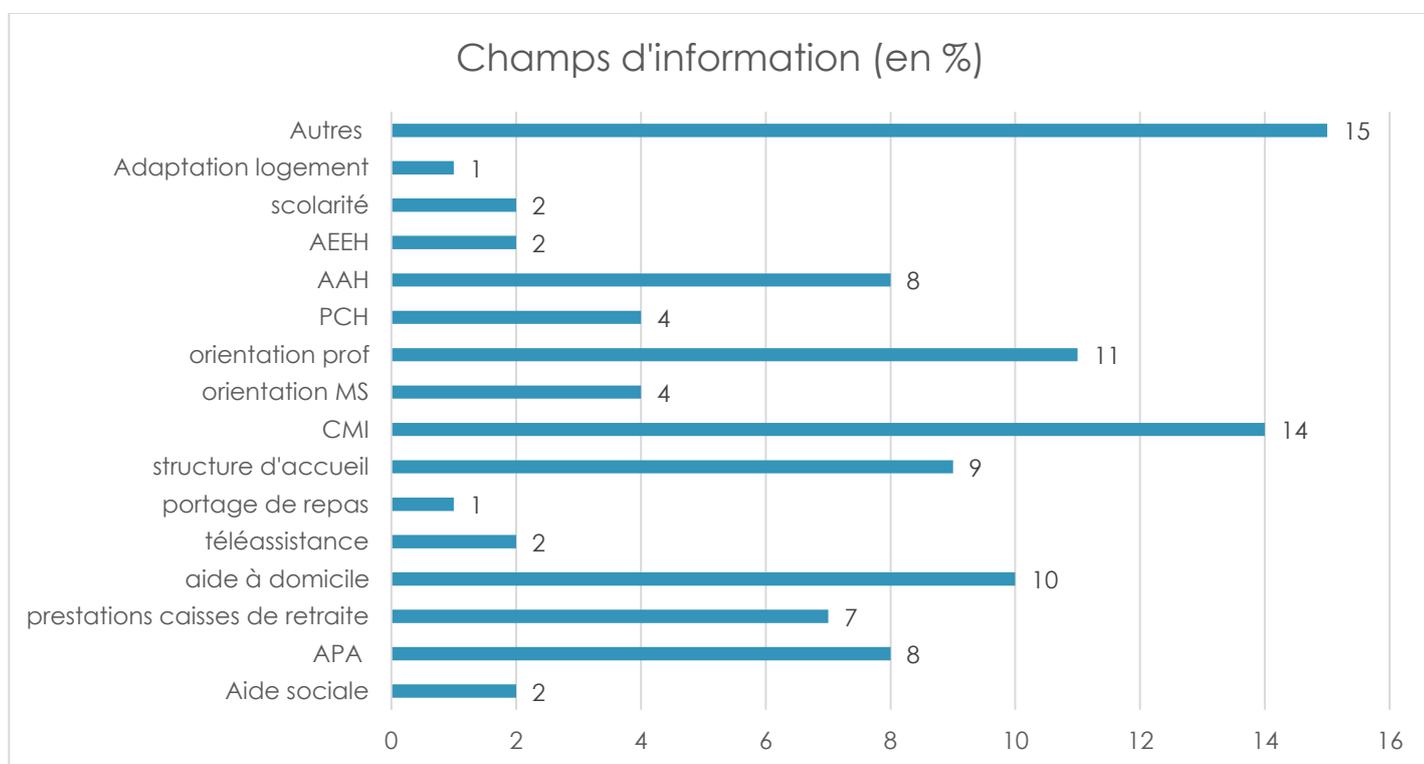


Ce sont **principalement la personne concernée et sa famille/entourage** qui sont à l'origine d'une demande d'aide auprès du CLIC. En fonction du public, la part est cependant différente :

- Pour les personnes âgées : la famille représente 58 %, et la personne elle-même 27 % ;
- Pour les personnes en situation de handicap : la famille représente 33 % et la personne elle-même 52 %.

## D. Répartition des entretiens par champ d'information

Le graphique ci-dessous représente les champs d'information sollicités par les personnes renseignées au CLIC. **Il convient de rappeler ici que les entretiens individuels s'inscrivent dans une démarche d'évaluation globale de la situation de la personne, de sa demande. Par conséquent, l'équipe est souvent amenée à faire des propositions d'aides non demandées par les usagers et à évoquer avec eux l'accès aux droits, l'habitat, la prévention, les soins...** Les données recensées tiennent donc compte des demandes exprimées par les personnes mais non de la globalité des informations communiquées par le CLIC, à l'occasion de l'entretien.



La rubrique « Autres » comprend : les demandes liées à la santé (SSIAD/ESA/Psychologues/médecins...) ; aux mesures de protection, aux transports ; aux demandes CMU et pensions d'invalidité ; aides aux démarches financières/administratives... Nombre de ces sollicitations ne relèvent pas du CLIC mais nous réorientons en fonction des besoins vers les ressources les plus adaptées.

## 2. La coordination des acteurs

Le CLIC organise sur son territoire des réunions de coordination locales. L'objectif de ces réunions est de faire un point sur les situations dites problématiques nécessitant une analyse en **équipe**

**pluridisciplinaire** (Equipe autonomie du Département, SAAD, SSIAD, MAIA du Pays de Rennes et/ou autres professionnels...).

Il s'agit d'une démarche de concertation entre les différents professionnels et/ou les services qui gravitent autour d'une situation problématique relative à une personne de plus de 60 ans et/ou une personne adulte en situation de handicap, l'ouverture au champ du handicap étant inscrite dans la nouvelle convention établie entre les CLIC et le Département d'Ille et Vilaine.

La réunion rassemble les professionnels concernés par la situation. Elle est également ouverte à l'usager et son entourage. Elle a pour but d'assurer la continuité de l'aide et/ou des soins, de s'assurer de la qualité de prise en charge de chaque personne et au besoin, réajuster les plans d'aide.

L'organisation et la saisine ont été définies, en collaboration avec les équipes autonomie des 2 CDAS. Ainsi, 2 documents sont utilisés :

- Un règlement de fonctionnement,
- Une fiche d'inscription des situations à transmettre aux partenaires qui sont conviés aux réunions de coordination.

Le règlement de fonctionnement précise notamment que les réunions de coordination s'adressent bien à des situations nécessitant un échange entre trois professionnels différents et concernés par la situation : *Equipes Autonomie du Conseil Départemental, Services d'aide à Domicile (associatifs et Services marchands), les SSIAD, DAC, la plateforme de répit, l'HAD, les services hospitaliers, CLIC ....* Ont été écartées les situations inscrites pour de la transmission d'information pouvant se faire directement entre deux partenaires.

La fiche d'inscription permet d'ouvrir les réunions à d'autres professionnels qui étaient peu représentés jusqu'à présent : *CMP, CCAS, EHPAD, accueil de jour, hébergement temporaire, les délégués à la tutelle, service social du Département, médecin traitant, médecin hospitalier SSR, les professionnels libéraux...*

Les instances de coordination sont organisées sur deux secteurs géographiques découpés en territoire de CDAS :

**Sud** : Bourgbarré, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Laillé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-la-Lande ;

**Est** : Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné, nouvelle commune de Châteaugiron, Domloup, Nouvoitou, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé, Servon-sur-Vilaine, Thorigné-Fouillard, Chantepie, Saint-Armel, Vern-sur-Seiche.

Sur chaque secteur, un planning est défini sur l'année avec les membres réguliers de l'instance. Les instances de coordination ont lieu toutes les six semaines. En accord avec les acteurs, les réunions se déroulent à Chartres-de-Bretagne pour le secteur Sud et à Cesson-Sévigné, dans les locaux du CLIC, pour le secteur Est.

Soucieux de la confidentialité des échanges, il a été retenu l'organisation suivante :

- Une présence continue le temps de la coordination du travailleur social du CLIC et de l'équipe autonomie du Département,
- Une présence des services, sur des créneaux horaires distincts et identifiés en fonction des situations qu'ils souhaitent évoquer.

**Le CLIC en tant qu'organisateur** se charge :

- o De programmer la coordination locale,
- o D'informer les partenaires de la date,
- o De solliciter les services pour connaître les situations à évoquer,
- o De centraliser les situations et en informer les partenaires concernés,

- De planifier les temps de passage des différents partenaires pour s'assurer de la confidentialité des échanges,
- D'accueillir les partenaires et animer la réunion,
- D'apporter son expertise sur les situations présentées en orientant vers des ressources / droits adaptés le cas échéant ;
- D'établir un compte-rendu pour chaque situation évoquée en expliquant les problématiques et les solutions envisagées, à transmettre aux partenaires présents lors de la réunion mais aussi aux partenaires concernés par la situation mais qui ne pouvaient se déplacer... Les comptes-rendus ne sont adressés qu'aux professionnels concernés par la situation évoquée.

**Le travailleur social du CLIC en tant que participant** échange avec les services concernés et l'équipe autonomie des situations individuelles dont il a connaissance dans le cadre de sa mission d'accueil des usagers du CLIC.

<b>Nombre de réunions organisées sur l'année</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
<b>Nombre de situations individuelles abordées sur l'année</b>	<b>18</b>	<b>12</b>
<b>Nombre total d'usagers dont la situation individuelle a été abordée sur l'année</b>	<b>17</b>	<b>12</b>
<b>Nombre de situations individuelles PA abordées</b>	<b>17</b>	<b>12</b>
<b>Nombre de situations PH abordées</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Nombre moyen de situations abordées par réunion</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>2022</b>	Secteur SUD	Secteur EST

Certains partenaires, ne pouvant se déplacer à ces réunions, ont été contactés par téléphone/visioconférence lors de ces instances de coordination. Ceci a permis de mobiliser davantage de professionnels de santé libéraux que les années passées.

### **3. Les actions collectives d'information et de prévention**

Les actions collectives et projets de prévention développés sur le territoire découlent d'un constat lié à la population. En effet, un grand nombre de jeunes retraités résident sur le secteur d'Alli'âges. Il convient donc de développer des actions pour les accompagner, favoriser leur « bien vieillir », ces actions s'inscrivant dans une démarche globale de prévention.

Ces actions ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits et favoriser des comportements visant à prévenir la perte d'autonomie et agir sur les déterminants sociaux en promotion de la santé des personnes âgées.

Outre la démarche globale de prévention des effets du vieillissement et d'accompagnement dans laquelle ces actions s'inscrivent, elles favorisent également le lien social entre les participants.

Chacune des actions découle des besoins qui ont pu être identifiés par le personnel du CLIC, les élus et professionnels de la couronne sud-est de Rennes.

La mise en œuvre des actions de prévention entre dans plusieurs cadres :

- Les actions pilotées par le CLIC en réponse aux besoins territoriaux,
- Les actions menées par des partenaires en lien avec la mission d'expertise des CLIC dans le champ de l'autonomie et leurs connaissances en ingénierie,
- Les actions menées dans le cadre « Pour Bien Vieillir Bretagne » (inter régime des caisses de retraite et complémentaires) et par les autres opérateurs qui ont identifié le CLIC comme acteur pivot du territoire.

Dans le cadre de cette mission, le CLIC se positionne en tant qu'animateur de son territoire. Sa place est centrale pour le recensement des besoins et des priorités sur son territoire, ainsi que dans la programmation des actions.

Les actions réalisées sont soutenues par le Conseil Départemental, la Conférence des financeurs, les caisses de retraite, l'Agence Régionale de Santé, les caisses de retraite complémentaires et chacune des communes adhérentes en application du Schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap et contextualisées selon les dispositions de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement – loi du 28 décembre 2015. L'accent mis sur la prévention de cette loi instaurant la Conférence des Financeurs permet au CLIC de renforcer ses moyens pour développer les actions de prévention et ainsi apporter une meilleure couverture en matière de prévention sur son territoire.

Il est essentiel de souligner l'importance pour le CLIC de développer l'ensemble de ces projets de prévention dans une démarche partenariale, qu'elle soit avec les communes de son territoire, les opérateurs de prévention ou avec les acteurs avec lesquels nous travaillons au quotidien. Cette démarche est essentielle pour apporter une réponse de qualité et correspond aux besoins et attentes de la population.

Pour favoriser le bien vieillir, le CLIC est investi dans le développement et la mise en œuvre de ces actions de prévention qui sont co-construites avec les acteurs de son territoire. Le CLIC est garant du programme d'actions coordonnées de son territoire, comme mentionné dans la convention qui le lie au Département d'Ille-et-Vilaine.

Complémentaire à sa mission d'accompagnement individuel des usagers, la mise en œuvre d'actions collectives de prévention portées par le CLIC présente un double intérêt :

- Pouvoir proposer aux usagers un accompagnement plus global, en les orientant vers ces actions de prévention,
- Aller à la rencontre des usagers pour leur présenter le CLIC et ses missions. A l'issue de ces rencontres collectives, les temps de convivialité nous permettent d'échanger avec certains usagers et de leur proposer de poursuivre les échanges lors d'un rdv afin d'évaluer leurs besoins et de les accompagner dans leurs démarches.

**Les actions développées sur les communes du territoire d'Alli'âges prennent des formes multiples (ateliers, réunions d'information, formations/sensibilisations collectifs ou accompagnement individuel) et abordent une quinzaine de thématiques différentes :**

*Autour du bien vieillir: « la conduite automobile », « écoute active des seniors », « l'aménagement du logement », « les gestes de 1ers secours »,*

*Autour de la place des aidants: « Cafés des aidants », « Formation des aidants », « écoute active individuelle » ; débat théâtral ; cycle de sophrologie*

*Autour de l'accompagnement à domicile administratif et aide administrative sur le numérique.*

Ces rencontres permettent aux usagers de bénéficier de messages de prévention et de connaître l'existence et les missions du CLIC.

Les évaluations complétées par les usagers à l'issue des rencontres mettent en évidence une bonne satisfaction des usagers sur les contenus proposés et les informations délivrées.

Elles nous renseignent également sur les canaux d'information que sont prioritairement les communes partenaires de l'action : le CLIC (courrier nominatif et information directe) ainsi que les médias. On peut également constater la valeur ajoutée en termes de fréquentation lorsque les usagers reçoivent un courrier de la part de leur caisse de retraite principale ou complémentaire.

Les questionnaires de satisfaction nous permettent également de mieux connaître l'identité des participants : ce sont majoritairement des femmes, dans la tranche d'âge 70-80 ans, résidant sur la commune où se déroule l'action. Cependant, certaines actions organisées mobilisent des seniors plus jeunes (60-69 ans), notamment les actions sur la conduite automobile ou les gestes de 1ers secours.

Constat est fait qu'il reste difficile pour le CLIC de mobiliser les usagers au-delà de leur commune d'habitation, malgré la volonté des communes et du CLIC de mutualiser des actions sur des communes limitrophes. Cette année, un flyer présentant la programmation de l'ensemble des actions a de nouveau été expérimenté. Ce document a été envoyé à plus de 500 usagers qui avait accepté de nous transmettre leurs coordonnées dans ce but. Il a également été transmis aux partenaires du territoire, afin de les informer des actions proposées et leur permettant de sensibiliser à leur tour les personnes qu'ils accompagnent. Ce document ainsi réalisé permet d'avoir une approche territoriale.

On constate également par le biais des questionnaires que la majorité des participants ne connaissait pas le CLIC auparavant. Les actions collectives de prévention représentent un levier de communication qui est très efficace, que ce soit pour les usagers ou pour le CLIC.

Par ailleurs, le questionnaire de satisfaction permet aux usagers qui le souhaitent de nous laisser leurs coordonnées s'ils souhaitent être informés des autres actions de prévention. Force est de constater que nombreux sont ceux qui le font. Ainsi, aujourd'hui, nous avons la possibilité de les recontacter et de pouvoir les inclure complètement dans une démarche de parcours de prévention.

## ❖ Actions de prévention en direction des proches aidants

Le CLIC est porteur d'un projet « **Accompagner sans s'épuiser** » qui se positionne comme une offre globale d'accompagnement, avec des actions complémentaires. En effet, il n'existe pas une solution pour les aidants mais bien un panel de solutions, en fonction de leurs divers besoins. Cette pluralité de réponses est nécessaire pour s'adapter aux différentes situations, aux besoins des aidants et à leur temporalité. Ces actions, lorsqu'elles sont collectives, permettent également aux aidants de pouvoir se rencontrer de manière régulière et de développer des relations sociales qui peuvent se poursuivre en dehors des rencontres proposées par le CLIC.

Nom de l'action	Porteur/Partenaire	Présentation	Intervenant	Date et lieu de réalisation	Evaluation
Café des aidants	<u>Pilotage</u> CLIC	<p>Labellisé par l'Association Française des Aidants, le CLIC organise <b>1 Café des aidants</b> sur son territoire, co-animé par une psychologue (vacations) et le travailleur social du CLIC.</p> <p><b>10 séances</b> ont eu lieu courant 2022 sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* permettre aux aidants d'avoir le lâcher-prise nécessaire pour qu'ils puissent se ressourcer ;</li> <li>* renforcer leurs ressources afin d'améliorer la relation aidant/aidé et entrevoir un avenir plus serein</li> <li>* créer du lien entre les aidants</li> <li>* informer les aidants</li> <li>* prévention de la maltraitance</li> </ul>	Co-animation psychologue libérale et travailleur social du CLIC	1 fois par mois (excepté juillet et août)  A Chantepie	<p>Le Café des aidants existe déjà depuis plusieurs années sur le territoire. Il commence aujourd'hui à être une ressource repérée tant par les usagers directement que par les partenaires.</p> <p>80 personnes ont participé au café sur l'année avec un "noyau" de 6/7 personnes, revenant à chaque session ;</p> <p>Venue de nouveaux participants sur les 3 dernières séances de l'année 2022</p> <p>Un noyau de personnes "fidèles" présentes quelle que soit la thématique et d'autres usagers qui viennent en fonction du sujet abordé.</p>

					Le binôme travailleur social/psychologue fonctionne bien.
<b>Formation des aidants Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées</b>	<u>Pilotage CLIC/</u> Formatrice libérale ayant exercé à l'EHPAD des jardins du Castel	<p>Le contenu de la formation s'étend sur 4 demi-journées, soit 15h00 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les troubles cognitifs pour mieux s'adapter</li> <li>- Accompagner au quotidien</li> <li>- Les différentes aides possibles</li> <li>- Ressources et limites de l'aidant familial</li> </ul> <p>Un professionnel local expert de la thématique est associé à chaque demi-journée. Une animatrice « fil rouge » formatrice et ancienne cadre de santé du Pôle Alzheimer des Jardins du Castel est présente sur la totalité des rencontres et coordonne les sessions.</p>		<p>2 sessions mises en œuvre : mars et septembre 22</p> <p>Salle communale Chantepie</p>	<p>Cette formation organisée depuis plusieurs années sur le territoire d'Alli'âges répond à un réel besoin des usagers.</p> <p>Sur les deux sessions, 16 personnes présentes</p>
<b>Ecoute active individuelle</b>	<u>Pilotage CLIC</u>	<p>Offrir aux aidants une écoute active par un professionnel formé, lui permettant de s'exprimer en toute confidentialité.</p> <p>Ce cadre doit permettre à l'aidant de mieux comprendre sa situation, celle de son proche, d'exprimer ses doutes, ses angoisses, sa culpabilité et de l'accompagner à prendre conscience de l'importance de prendre soin de lui pour tenir dans l'accompagnement de son proche sur la durée et dans les meilleures conditions possibles.</p> <p>Les séances se déroulent avec une psychologue, dans les locaux du CLIC.</p> <p>Un nombre maximum de 5 séances est défini avant une orientation dans le droit commun pour ceux qui</p>	Psychologue libérale	<p>Toute l'année</p> <p>Locaux du CLIC</p>	<p>10 personnes bénéficiaires de l'accompagnement avec la psychologue.</p> <p>L'écoute active est très complémentaire avec les actions collectives organisées en direction des aidants.</p>

		souhaitent ou ont besoin de poursuivre leur accompagnement.			
<b>Débat théâtral Accompagner sans s'épuiser</b>	<u>Pilotage</u> CLIC  Commune de Piré-Chance	Deux saynètes de vingt minutes chacune, suivies par des échanges avec le public et des personnes ressources, sur des situations rencontrées par des aidants. Partenaire associé au forum; Equipe Autonomie du CDAS CLIC Association de soutien aux tuteurs familiaux ADMR Accueil de jour de l'EHPAD de Chateaugiron	Quidam théâtre ; P.Y Malo, psychologue pour animation des échanges	À Piré-Chance	Une trentaine de participants , les échanges ont été riches et les professionnels présents sur les stands ont pu renseigner de façon individualisée les personnes qui les sollicitaient. Cependant, on se rend compte que les personnes présentes ne visitent pas beaucoup les stands.
<b>Sophrologie</b>	<u>Pilotage</u> CLIC	Cycle de 8 séances collectives de sophrologie, afin d'apporter des outils aux aidants permettant de prendre du temps pour souffler et accompagner leur proche sur la durée, apaiser le stress/anxiété, prendre du recul, restaurer l'estime de soi...	Sophrologue libérale pour animation des ateliers	Locaux du CLIC Début des ateliers dernier trimestre 2022.	Un groupe complet de 8 participantes sur 8 séances.  Bonne adhésion de chaque membre du groupe ; solidarité entre les séances... réutilisation des techniques apprises lors des ateliers au quotidien.

## ❖ Actions de prévention en direction des séniors dans le cadre du « Bien vieillir ».

Le projet « les rendez-vous du bien vieillir » se positionne comme une offre globale de parcours de prévention sur la thématique du bien vieillir qui se compose de rencontres prenant la forme de réunions d'information et/ou d'ateliers. Il regroupe les projets mis en œuvre par le CLIC, seul ou en partenariat et les actions développés dans le cadre de l'association Pour Bien Vieillir Bretagne (inter régime des caisses de retraite).

Au regard du calendrier du financeur principal, à savoir la Conférence des Financeurs de la Perte d'Autonomie, le programme est réalisé sur 2 années civiles (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante). Dans ce rapport, sont présentées les actions qui ont été mises en œuvre du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, et réparties dans 2 programmes (2021/2022) et 2022/2023).

Le CLIC a également été sollicité en tant que partenaire pour travailler à la construction puis intervenir dans le cadre de projets portés par d'autres acteurs. Ces actions se déroulent soit sur son territoire soit en direction du public du CLIC.

Nom de l'action	Porteur / Partenaires	Présentation	Intervenant	Date et lieu de réalisation	Bilan quantitatif
<b>Ecoute active individuelle séniors</b>	<u>Pilotage</u> CLIC	Il s'agit d'offrir aux usagers une écoute active par un professionnel formé, leur permettant de s'exprimer en toute confidentialité. Ce cadre doit leur permettre de s'exprimer sur leurs doutes, ses angoisses, leurs craintes...  Un maximum de 5 séances est fixé par usager. Un relais est effectué si nécessaire, vers le droit commun.  Les séances se déroulent au CLIC.	Psychologue libérale	Tout au long de l'année 2022	14 personnes accompagnées sur l'exercice Conférence des financeurs (avril 2021/mars 2022).
<b>Pièce de théâtre « J'habite mon temps »</b>	<u>Pilotage</u> CLIC	Pièce de théâtre permettant d'aborder de façon ludique les problématiques liées à l'adaptation du logement, les aides et services favorisant le maintien à domicile et apporter un éclairage sur les types d'accueil et d'hébergement possibles quand le maintien à domicile ne l'est plus...	Troupe de théâtre Quidam Théâtre ; Animation des échanges Pierre-Yves MALO Président de l'association « Psychologie et vieillissement »	Nov 22 à Vern	Seulement 15 personnes âgées présentes (dont 5 hommes), A noter la présence d'une classe d'élèves en formation médico-sociale et une dizaine de professionnels/élus. Ateliers PBVB sur l'habitat programmés ensuite mais reportés à début 2023, fautes d'inscrits suffisants.

		Forum organisé à l'issue de la pièce pour contact direct entre usagers et professionnels : résidence autonomie, résidences services, maisons Hélène, accueil familial ...			
<b>conduite des seniors</b>	<u>Pilotage</u> Prévention routière CLIC partenaire	aborder les mises à jour du code de la route, usage des ronds-points, rédaction du constat amiable, information de l'effet sur la conduite des médicaments, alcool ; utilisation du simulateur de conduite ... L'idée est ici d'apporter de l'information pour permettre aux seniors de conduire plus longtemps en sécurité.	Prévention routière	Mars 2022 à Pont-Péan & Brécé ; novembre 2022 à Thorigné Fouillard.	Brécé : 18 participants sur une 1/2 journée, dont 4 hommes. Pont-Péan : une vingtaine de personnes sur la journée ; Thorigné-Fouillard : matin 16 personnes dont 5 hommes ; apm 13 personnes dont 4 hommes. Les intervenants s'adaptent aux demandes dans la salle, les usagers sont souvent très contents d'avoir des informations pratiques et des réponses à leurs questions...
<b>sensibilisation aux gestes de 1ers secours</b>	Union départementale des sapeurs pompiers 35 et communes de Laillé, Domloup et Noyal-châtillon S/S	apporter des informations sur les bons réflexes à avoir en cas d'urgence : prévenir les services de secours, avoir les bons gestes ; information sur la prise en charge des arrêts cardiaques et l'utilisation des défibrillateurs..	Union départementale des sapeurs pompiers 35	Mars 2022 à Laillé et Noyal-Châtillon S/S ; octobre 2022 à Domloup	bonne fréquentation de ces ateliers, souvent complets (groupes de 15 personnes) - Laillé : 26 participants (défaut de communication sur inscription, d'où groupe élargi exceptionnellement) ; - Noyal Châtillon S/S : 14 participants ;
<b>Réunion d'information sur la maladie D'Alzheimer</b>	Pilote: MSA	informer la population sur la maladie d'Alzheimer, briser les représentations et idées reçues, rassurer la population sur le phénomène normal d'oubli avec l'avancée en âge...	MSA	Commune de Corps Nuds	90 participant.e.s Différentes classes d'âges représentées même si la majorité des personnes présentes étaient âgées de +60ans. retours positifs des personnes présentes par questionnaire de satisfaction.
<b>forum "Etre un senior en bonne santé"</b>	Pilote: CLIC / ASSIA	informer les seniors sur les ressources existantes à proximité pour rester en bonne santé.	forum avec différents stands de partenaires locaux: Mairie de Noyal	Commune de Noyal-Châtillon S/S mais communication sur	seulement une petite dizaine de participants.

		Initiative de l'association ASSIA (centre de soins infirmiers doit organiser deux actions de prévention / an, convention CPAM) d'où forum organisé.	Châtillons S/S ; Soliha ; les audioprothésistes mobiles	territoire plus large (ASSIA et CLIC)	Défaut de communication sur la commune, incompréhension sur l'organisation. L'action a néanmoins permis aux personnes présentes d'avoir des informations individualisées et aux partenaires de se rencontrer.
<b>forum "Osez le numérique"</b>	Pilote: CLIC et CCAS des communes de Cesson-Sévigné, Acigné et Thorigné-Fouillard	informer les seniors sur les ressources existantes à proximité pour accompagner à l'utilisation des outils numériques. Initiative des CCAS de construire conjointement une semaine d'information et de prévention à destination des seniors.	forum avec différents stands de partenaires locaux 3 CCAS, Orange, Rennes métropole et équipe des conseillers numériques, associations locales, CLIC pour le dispositif ADA numérique...	le forum a eu lieu sur la commune de Cesson-sévigné mais relais sur les 3 communes impliquées et sur le territoire du CLIC par nos outils de communication.	seulement une quinzaine de participants.  L'action a néanmoins permis aux personnes présentes d'avoir des informations individualisées et aux partenaires de se rencontrer.

❖ Programme Pour Bien Vieillir Bretagne

Nom de l'action	Porteur / Partenaires	Présentation du projet	Intervenant	lieu de réalisation	Bilan quantitatif
<b>Sommeil</b>	<u>Pilotage Brain'up</u>	Conférence grand public et ateliers pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le sommeil, les effets du vieillissement sur celui-ci, l'impact des troubles du sommeil sur le bien-être général.	Intervenante de l'association Brain'up	Commune de Vern S/S et communes environnantes	7 participants dont 2 hommes à la conférence. Relance de la communication ultérieure pour constitution du groupe pour les ateliers.

<b>Numérique</b>	<u>Pilotage</u> ASEPT Bretagne	Ateliers thématiques pour apprendre/consolider l'usage des outils numériques ; Information également sur les risques liés à l'usage d'internet (démarchages en ligne, arnaques...).	Intervenante de l'association ASEPT Bretagne	Cycle de 8 Ateliers en présentiel, à partir de septembre - commune de Orgères	9 participants, dont 3 hommes à la réunion de présentation - retours globalement positifs des participants. groupe constitué pour le cycle complet. Les bémols concernent la durée de la formation : trop courte, elle ne permet pas un apprentissage réel et les apports ont souvent besoin d'être consolidés ensuite, par d'autres biais. à noter cette année l'intervention de l'intervenante ADA numérique à la fin du cycle, pour présenter le dispositif.
<b>Mon dos et moi</b>	<u>Pilotage</u> IFPEK	Ateliers thématiques sur la santé du dos, apprendre les bons gestes/les bonnes postures.	Intervenante IFPEK	Fev 22 à Chantepie Oct 22 à Servon sur Vilaine	9 participants à Chantepie (nbre de participant limité en raison de la crise sanitaire); 25 personnes à Servon sur Vilaine.
<b>La mémoire</b>	<u>Pilotage</u> ASEPT Bretagne	Ce programme permet de mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire, les effets du vieillissement sur celle-ci et propose des exercices pour préserver ses capacités.	Intervenante de l'association ASEPT Bretagne	Conférence et début des ateliers en octobre - Commune de Pont Péan	32 participants à la réunion d'information ; groupe complet pour les ateliers - soit 15 personnes Satisfaction générale des participants.  Satisfaction des participants, échanges et convivialité appréciés.

<b>Equilibre</b>	<u>Pilotage</u> SAPARMAN	Ateliers animés par une kinésithérapeute, afin d'améliorer l'équilibre, avoir des conseils pour mieux vivre au quotidien.	Intervenante de l'association SAPARMAN	commune de Noyal Châtillon S/S	10 participants à la réunion d'information (8 personnes de la commune ; 2 "extérieurs") groupe constitué ensuite, satisfaction des membres du groupe. A noter ici l'expérimentation, en fin de cycle, de présenter des acteurs locaux afin d'assurer des relais pour les participants et prolonger les ateliers d'activité physique adaptée et ainsi en prolonger le bénéfice. (intervention de la maison sport santé du pâtis Fraux)
<b>soutien aux aidants</b>	<u>Pilotage</u> Brain up	donner des informations aux aidants, favoriser les échanges entre pairs dans un petit groupe	Intervenante de l'association Brain up	commune de St Jacques de la lande	8 participants à la conférence sur 10 inscrits. Cycle d'ateliers constitué ensuite.

## ❖ Accompagnement à domicile Administratif

Nom du projet	Présentation	Evaluation
<p><b>Accompagnement à domicile administratif</b></p>	<p>Les CLIC Alli 'Ages, Ille et Illet, Noroît, Portes de Bretagne et Roche aux Fées expérimentent toujours aujourd'hui et ce depuis octobre 2018 un dispositif d'Accompagnement à Domicile Administratif (ADA) sur leur territoire. Ce dispositif expérimental a pour finalité de permettre une réappropriation de l'environnement administratif par l'accompagnement d'un travailleur social (classement, rédaction de courriers, appels aux organismes, méthode de suivi des dossiers).</p> <p>L'accompagnement administratif est assuré par une conseillère en économie sociale et familiale qui pourra s'appuyer sur la base de données du CLIC référent sur le territoire. Ce professionnel a une connaissance précise des différents organismes en lien avec les personnes âgées mais aussi une approche pédagogique comprenant la dimension sociale du bénéficiaire (sa capacité à se saisir de tout ou partie des démarches, sa mobilisation dans le réseau social de proximité et vers des actions collectives de prévention).</p> <p>L'expérimentation a débuté par la réalisation des outils : communication (flyer et courrier), grille d'éligibilité, fiche d'accompagnement, outil diagnostic. Ces outils ont été réalisés par les coordinateurs des différents CLIC engagés dans le dispositif. Il semblait essentiel de travailler sur des outils communs.</p>	<p>Ce projet répond aux besoins repérés par les CLIC : un réel besoin d'accompagnement à domicile en direction de personnes âgées fragilisées ne bénéficiant pas de dispositif spécifique mais ayant besoin d'un soutien dans la gestion administrative et financière. Le nombre d'orientations vers le dispositif et les accompagnements réalisés atteignent les objectifs initialement fixés.</p> <p>Cet accompagnement s'inscrit dans la prévention de la perte d'autonomie, mission du CLIC. La réappropriation de l'environnement administratif des bénéficiaires participe au maintien de l'autonomie à domicile.</p> <p>L'accompagnement ADA se met en place uniquement sur une orientation d'un professionnel ou d'un élu via la fiche d'orientation. Les partenaires se sont multipliés au fil des mois et aujourd'hui ils sont divers. Lorsque nous sommes bien identifiés, nous sommes un maillon dans l'accompagnement qui apporte une complémentarité dans les missions d'autres professionnels. Ils nous sollicitent pour que la personne soit accompagnée dans le tri de ses documents administratifs, ce qui facilite leurs démarches dans l'accès aux droits communs, et permet une meilleure autonomie grâce à la réappropriation de son environnement administratif.</p> <p><b>Bilan d'activité d'avril 2021 à mars 2022 :</b></p> <p>Sur la période avril 2022/mars 2023 (calendrier de la Conférence des Financeurs 35) : 148 personnes accompagnées sur les deux volets (ADA &amp; ADA numérique) :41 personnes sur ADA (Accompagnement ADA) &amp; 107 personnes dans le cadre d'ADA numérique.</p> <p>Concernant le profil des bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes les plus représentées sont celles âgées de plus de 70 ans ;</li> <li>- Une majorité de femmes sont accompagnées ;</li> </ul>

- Ce sont majoritairement des personnes seules qui semblent davantage en difficulté dans la gestion administrative pour la plupart à la suite d'un événement (décès du conjoint, problème de santé par exemple).

La grille d'éligibilité présente sur la fiche d'orientation fait apparaître que pour la plupart des personnes accompagnées, la mobilité est limitée due à l'avancée en âge.

Il apparaît qu'une désorganisation administrative ainsi que le peu d'appropriation des documents sont souvent dus à un événement marquant (période d'hospitalisation, décès du conjoint, pathologie). La difficulté dans l'accès aux démarches s'instaure alors. Elle peut être accentuée pour certains avec la fracture numérique. En effet, il est constaté que les personnes accompagnées par le dispositif ADA sont le plus souvent éloignées du numérique.

L'isolement familial ou la non-implication de la famille dans les démarches sont également souvent repérés comme difficulté du public accompagné. Les personnes ayant besoin d'un étayage temporaire ont parfois besoin de trouver un appui extérieur. Le travailleur social peut alors être un soutien transitoire puis un relais dans une période de fragilité.

L'absence de moyens de déplacement et l'absence de relais administratifs sont aussi pointées. Le fait d'aller à domicile est un facteur facilitant l'accès aux documents qui permet d'assurer un relais vers d'autres partenaires (exemple : le fait de trier et classer les documents peut permettre d'aider à finaliser une demande de plan d'aide ou de pension de réversion en trouvant les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier). C'est alors un trait d'union entre le dispositif existant et les personnes isolées.

En fin d'accompagnement, un retour est fait auprès du prescripteur. Le résultat attendu est l'acquisition d'une capacité à gérer seul. Toutefois, l'identification de personnes ressources est essentielle pour assurer un relais. C'est pourquoi, souvent, des rendez-vous relais ou des prises de contact se font avec des partenaires de droit commun pour assurer l'étayage dont a besoin la personne accompagnée. Les personnes ou services ressources peuvent être multiples et sont divers en fonction de chaque situation rencontrée.

Il est intéressant de constater que la diversification des prescripteurs permet de toucher des publics qui ne connaissaient pas le CLIC auparavant. C'est alors vecteur de relais en termes d'accès aux droits

puisque cela permet à l'utilisateur d'identifier le CLIC en tant qu'acteur de proximité et de faire un lien vers les actions collectives de prévention.

Il est à noter que le maillage avec les partenaires est indispensable pour assurer la qualité des accompagnements proposés, que ce soit pour que le dispositif ADA soit identifié afin d'orienter des demandes mais aussi pour que la conseillère ESF assure une transition en fin d'accompagnement vers les dispositifs de droit commun. Cela conforte les CLIC sur le choix d'un travailleur social pour assurer cette mission.

Depuis la mise en place de ce dispositif, des modifications ont été faites : le travailleur social peut retourner, quelques mois après la fin de l'accompagnement, au domicile de l'utilisateur afin d'évaluer la situation, proposer un appui ponctuel

Aussi, les personnes accompagnées par ADA sont la plupart du temps très éloignées du numérique. Mais d'autres demandes émergent de temps à autre pour des démarches administratives d'accès en ligne (mise en place de chèques CESU, portail CAF, compte Ameli...). Une complémentarité au projet a donc été proposée en ce sens. Ce nouveau dispositif est directement mobilisable par les usagers et le nombre de séances est plus réduit (il peut s'agir d'une seule intervention, pour une démarche spécifique).

Des articulations avec les autres structures (notamment les maisons France Services) sont évidemment travaillées, pour répondre au mieux aux besoins des personnes concernées.

## 4. Les groupes de travail et collaborations extérieures

En tant qu'acteur ressource sur son territoire, le CLIC est engagé sur plusieurs groupes de travail/ instances partenariales.

Ces groupes prennent plusieurs formes :

- Les groupes de travail initiés par le CLIC Alli 'âges à la demande de ses partenaires,
- Les groupes de travail initiés par les partenaires du CLIC où l'expertise du CLIC est demandée,
- Les groupes de travail institués par des institutions où les CLIC sont associés pour leur compétence en tant qu'acteur du territoire.

### ❖ **Les groupes de travail initiés par le CLIC Alli'âges à la demande de ses partenaires**

<b>Nom</b>	<b>Commission animation du territoire</b>
<i>Territoire</i>	CLIC
<i>Objet</i>	Afin d'être attentif aux besoins des personnes âgées résidant sur les communes du secteur d'Alli 'âges et dans le cadre d'une concertation mutuelle, cette commission permet de rassembler les élus des communes. L'objectif de cette instance est avant tout d'être un lieu ressource pour les élus, un lieu d'échanges sur des thèmes d'actualité dans les communes, sur les actions développées sur le territoire et qui peuvent être construites en intercommunalité.
<i>Pilotage</i>	CLIC
<i>Partenaires</i>	Communes du territoire
<i>Sollicitation ponctuelle/ permanente</i>	Participation permanente
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	1 en 2022

<b>Nom</b>	<b>Groupe de travail des directeurs d'EHPAD</b>
<i>Territoire</i>	CLIC
<i>Objet</i>	Particularité liée à l'histoire de l'association Alli 'âges, un groupe composé des directeurs d'établissement se réunit régulièrement pour évoquer des problématiques propres aux établissements, échanger sur leurs pratiques et s'adapter aux nouvelles réglementations.
<i>Pilotage</i>	CLIC
<i>Partenaires</i>	Directeurs des 12 EHPAD du territoire du CLIC
<i>Sollicitation ponctuelle/ permanente</i>	Participation permanente
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	4 en 2022

❖ Les groupes de travail initiés par les partenaires du CLIC où l'expertise du CLIC est demandée,

<b>Nom</b>	<b>CPTS de la Seiche – communauté professionnelle territoriale de santé</b>
<i>Territoire</i>	Territoire du CLIC
<i>Objet</i>	Participation à la réflexion sur la mise en place de la CPTS, des axes à retenir prioritairement et articulations entre chaque acteur
<i>Pilotage</i>	CPTS
<i>Partenaires</i>	Divers professionnels libéraux, ESMS...
<i>Sollicitation ponctuelle/permanente</i>	Participation ponctuelle, selon besoins
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	1

<b>Nom</b>	<b>GT numérique</b>
<i>Territoire</i>	Acigné / Cesson-Sévigné / Thorigné-Fouillard
<i>Objet</i>	Forum « Osez le Numérique » Ce forum s'inscrivait dans la cadre de la semaine des Seniors organisée par les 3 communes
<i>Pilotage</i>	les 3 CCAS
<i>Partenaires</i>	3 CCAS, conseillers numériques Rennes métropole, Pimm's, EPN Ensemble Partageons le Numérique, Maison France Services Châteaugiron, Fondation Orange, conseillers numériques du département, ADA Numérique, Les médiathèques des trois communes
<i>Sollicitation ponctuelle/permanente</i>	ponctuelle
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	4

<b>Nom</b>	<b>PTSM 35</b>
<i>Territoire</i>	Département
<i>Objet</i>	Participation à des GT thématique permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques
<i>Pilotage</i>	PTSM
<i>Partenaires</i>	Divers professionnels libéraux, ESMS, structures sociales,...
<i>Sollicitation ponctuelle/permanente</i>	Participation ponctuelle selon les besoins
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	1

<b>Nom</b>	<b>Analyse de Besoins Sociaux</b>
<i>Territoire</i>	Thorigné-Fouillard
<i>Objet</i>	Sollicitation de la municipalité pour définir les politiques à mener
<i>Pilotage</i>	Commune de Thorigné
<i>Partenaires</i>	Divers selon les thématiques
<i>Sollicitation ponctuelle / permanente</i>	ponctuelle
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	1

<b>Nom</b>	<b>GT vieillissement Vern Sur Seiche</b>
<i>Territoire</i>	CLIC
<i>Objet</i>	Groupe de réflexion sur la prise en compte du vieillissement sur la commune de Vern-Sur-Seiche
<i>Pilotage</i>	Commune de Vern-Sur-Seiche
<i>Partenaires</i>	Maison de santé, centre social, commune, EHPAD, bénévoles
<i>Sollicitation ponctuelle / permanente</i>	Participation permanente
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	3

### ❖ **Les groupes de travail en lien avec le fonctionnement du CLIC**

<b>Nom de l'instance / groupe de travail</b>	<b>Gwalenn</b>
<i>Au niveau du territoire</i>	Autre
<i>Objet / objectif</i>	Intégration des CLIC dans le logiciel parcours Gwalenn
<i>Pilote</i>	Gwalenn
<i>Partenaires</i>	
<i>Sollicitation ponctuelle / Participation permanente</i>	Participation permanente
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	5

<b>Nom</b>	<b>Réunions techniques CLIC/Conseil Départemental</b>
<i>Territoire</i>	Département
<i>Objet</i>	Instance technique d'échanges et d'interconnaissance
<i>Pilotage</i>	Conseil Départemental
<i>Partenaires</i>	CLIC du département
<i>Sollicitation ponctuelle/ permanente</i>	Participation permanente
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	8 7 réunions interclit ; 1 réunion interclit/MDPH ; 1 rencontre avec CFPPA

<b>Nom</b>	<b>DAC</b>
<i>Territoire</i>	Département
<i>Objet</i>	Réunions sur la mise en place des DAC / poursuivre la réflexion sur l'articulation DAC / CLIC
<i>Pilotage</i>	Conseil Départemental
<i>Partenaires</i>	CLIC du département
<i>Sollicitation ponctuelle/ permanente</i>	Participation permanente
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	4

<b>Nom</b>	<b>GT schéma départemental</b>
<i>Territoire</i>	Département
<i>Objet</i>	Consultation des CLIC pour l'écriture du schéma départemental
<i>Pilotage</i>	Conseil départemental
<i>Partenaires</i>	CLIC du département
<i>Sollicitation ponctuelle/ permanente</i>	ponctuelle
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>	4

<b>Nom</b>	<b>GT évaluation ESMS</b>	
<i>Territoire</i>	Département	
<i>Objet</i>	Travailler sur les documents liés l'évaluation des ESMS	
<i>Pilotage</i>		
<i>Partenaires</i>	CLIC du département	
<i>Sollicitation ponctuelle/ permanente</i>	ponctuelle	
<i>Nb de réunions annuelles auxquelles le CLIC a participé</i>		1

# RAPPORT FINANCIER

## Les moyens financiers de l'association en 2022

Le fonctionnement de l'association repose sur l'apport financier du Conseil Départemental et des communes ; les cotisations des adhérents apportant également un soutien non négligeable. En ce qui concerne les projets, l'harmonie doit être recherchée avec les orientations de la politique d'action sociale des financeurs.

### **Les subventions de fonctionnement :**

- Conseil départemental
- Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Communes (0.42 € par habitant) :  
*Acigné, Bourgbarré, Brécé, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Laillé, Nouvoitou, Noyal-Châtillon S/S, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-la-Lande, Thorigné-Fouillard, Vern-sur-Seiche ;*
- Pays de Châteaugiron Communauté : nouvelle commune de *Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé, Servon-sur-Vilaine.*

Des financements complémentaires pour les actions :

- la Conférence des Financeurs
- *Malakoff Humanis*
- *la CPAM*
- *Rennes Métropole.*

**L'association All'âges remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien financier et leur contribution au bon fonctionnement de ses missions.**

### **Les cotisations :**

Le montant d'adhésion à l'association se fait selon les modalités suivantes :

<b>Nom</b>	<b>Montant de la cotisation</b>
Personnes physiques, représentants de retraités ou de personnes en situation de handicap	25.00 €
Pour les établissements et services ne relevant pas d'une gestion communale, le montant de la cotisation est calculé en fonction du montant total des produits et se décline de la façon suivante :	
- dans la limite de 1 million d'euros du total des produits :	230 €
- par tranche entière supplémentaire de 1 million d'euros :	47 €

# ANNEXES

<b>Subventions d'exploitation</b>							
GYM AIDANTS	940					940	
18-MONA LISA	775		500			275	
20-RDV DU BIEN VIEILLIR	5 808				-5 808		
21-RDV DU BIEN VIEILLIR	5 354		3 504		-1 850		
21-ACCOMP SS S'EPUISE	14 441		6 427		-8 014		
21-ACCOMP ADM & NUM	11 763		11 763				
22-ACC ADM & NUM RM		10 000				10 000	
22-ACCOMP ADM & NUM		13 205				13 205	
22-VIE AFFECTIVE		6 200				6 200	
22-ACCOMP SS S'EPUISE		7 130				7 130	
22-RDV DU BIEN VIEILLIR		4 222				4 222	
22-ACT° SANIT&SOCIALE		3 000				3 000	
<b>Sous-total</b>	<b>39 081</b>	<b>43 757</b>	<b>22 194</b>		<b>-15 672</b>	<b>44 972</b>	